



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 5 décembre 2023 à 19h00 au bureau municipal.

La réunion est ouverte au public et sont présents son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Mariette Sallafranque, Patrick Fleming, Ivan Schryer, Brian Adam, Nancy McGuire et Robert Chafe.

Alicia Jones, Directrice générale, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Le maire Spence souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. **Présences**

Tous présents.

3. **Enregistrement de la séance**

La réunion est en cours d'enregistrement audio à des fins administratives.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

188-23/12

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. **Adoption du procès-verbal**

189-23/12

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par le conseiller Fleming, d'approuver le procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil du 7 novembre 2023 tel que présenté.

Adopté

6. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucune.

7. **Déclaration du maire**

Le maire fait sa déclaration.

8. **Questions du public**

- Mme Diane Caughey :

- questions concernant les comités d'aménagement du territoire et de réglementation ?

- demande d'afficher plus de documents sur le site Web ?

- demande si le règlement sur les nuisances de 2017 peut être mis à jour ?

- exprime des inquiétudes concernant son voisin et les matériaux de construction sur leur terrain;

- met en question les normes de construction et les immeubles construisent le long du chemin Cottage ;

Le maire et la Directrice générale répondent aux préoccupations. Le maire demande un suivi par l'inspecteur municipal.



No de résolution
ou annotation

9. Correspondance

Aucune.

10. Rapports des comités

Aménagement du territoire, urbanisme et règlements

La conseillère Mcguire, responsable du comité d'aménagement, d'urbanisme et de réglementation, donne un rapport verbal.

Règlement de zonage 04-2003 - ajouts

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Fleming, d'approuver les ajouts au règlement de zonage 04-2003, concernant les superficies minimales des lots ; que l'article 8 de la grille de spécifications comprenne ce qui suit :

- Définitions :

- " Terrain desservi " : un terrain, sur lequel est érigé ou non un bâtiment principal, qui est desservi ou en mesure d'être desservi par un réseau public d'aqueduc et d'égout.
- "Terrain partiellement desservi" : un terrain, sur lequel est érigé ou non un bâtiment principal, qui n'est alimenté ou pouvant être alimenté par un réseau public d'eau ou d'égout et qui dépend, pour l'autre service, d'un système privé d'approvisionnement en eau potable ou d'un système autonome d'épuration des eaux usées.
- "Terrain non desservi" : terrain ou lot qui n'est alimenté par aucun réseau municipal d'eau ou d'égout.

- Additions :

Dans les zones RE1, RE2, P3, RE4, P5, RE6, CM7, C8, CM9, RT10, RE11, P12, CM13, P14, CM15, CM16, I17, CO18, RE19, P20 et RE21 :

- Pour les terrains desservis :
 - La surface minimale est fixée à 600 m2.
- Pour les terrains partiellement desservis :
 - La surface minimale est fixée à 1858 m2.
- Pour les terrains non desservis :
 - La surface minimale est la même que celle fixée dans la grille de spécifications de la zone.

Adopté

Travaux publics

Le conseiller Schryer, responsable du comité des travaux publics, donne un rapport verbal.

Avis de motion

Un projet de règlement est présenté et un avis de motion est donné par le conseiller Schryer concernant la circulation des véhicules lourds dans le village.

Communauté, culture et loisirs

Le conseiller Chafe, responsable du comité Communauté, culture et loisirs, donne un rapport verbal.

Demandes de financement des OSBL pour l'année 2024

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par la conseillère Adam, que les montants suivants soient approuvés pour le financement municipal des organismes sans but lucratif locaux pour l'année 2024 :

190-23/12

191-23/12



No de résolution
ou annotation

- Complexe sportif du Haut-Pontiac :
 - o 20 000 \$ - Pour les fonctionnements réguliers
 - o 1 800 \$ - Pour l'entretien des terrains
- Centre communautaire Harrington :
 - o 2 500 \$, plus le déneigement en régie - Pour les opérations régulières et les dépenses de taxes
- Pontiac Ouest se branche :
 - o 3 500 \$ - Pour le soutien à la coordination des programmations
- Comité touristique de l'Isle aux Allumettes :
 - o 1 000 \$ - Pour les opérations régulières
 - o 4 000 \$ - Sous réserve de l'achèvement du projet d'amélioration de la toiture en l'année 2024
- Association récréative de Chapeau :
 - o 4 000 \$ - Pour la programmation annuelle
 - o 10 % du total (max. 18 200 \$) – Sous réserve de l'achèvement du projet de drainage du terrain en l'année 2024
- Jeunes de Cœur de Chapeau
 - o 3 000 \$ - Pour l'événement du 25e anniversaire
 - o (max. 5 000 \$) – suite à l'achèvement d'autres programmes/activités pour les aînés au cours de l'année 2024

Adopté

Revitalisation

La conseillère Sallafranque, responsable du comité de revitalisation, donne un rapport verbal

192-23/12

Appui PAFIRSPA – Complexe Sportif du Haut Pontiac

Il est proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Fleming :

- QUE le conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes appuie le projet du Complexe Sportif du Haut Pontiac pour le projet : Remplacement des composants du système de réfrigération et insulation du plafond afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.
- QUE le conseil municipal s'engage à conclure une entente de service avec le Complexe Sportif du Haut Pontiac pour le projet : Remplacement des composants du système de réfrigération et insulation du plafond afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

Adopté

193-23/12

Appui PAFIRSPA – L'Association Récréative de Chapeau

Il est proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Fleming :

- QUE le conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes appuie le projet du L'Association Récréative de Chapeau pour le projet : Project de drainage au centre sportif et récréatif afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.
- QUE le conseil municipal s'engage à conclure une entente de service avec le L'Association Récréative de Chapeau pour le projet : Project de drainage au centre sportif et récréatif afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

Adopté



No de résolution
ou annotation

194-23/12

Fonds accessibilité

Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Chafe, que la municipalité autorise la directrice générale à signer la demande d'aide financière à Emploi et Développement Social Canada pour le Fonds accessibilité grande envergure pour le développement des parcs et espaces publics municipaux accessibles, tel que discuté.

Adopté

Sécurité publique

Le conseiller Fleming, président du comité de la sécurité publique, donne un rapport verbal.

195-23/12

Services d'essais d'étanchéité – Entente intermunicipale MRC Pontiac

ATTENDU QUE la recommandation CSI-2023-09-03 du comité de sécurité incendie de la MRC de Pontiac concernant la mise en place d'un service d'essais d'étanchéité pour partie faciale des APRIA et masques de protection respiratoires des employés des municipalités de la MRC;

ATTENDU QUE la résolution C.M. 2023-11-27 adopté par le conseil régional de la MRC de Pontiac;

ATTENDU QUE que cette demande fera l'objet d'une demande de subvention auprès du MAMH dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE que le projet d'entente a été présenté au conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Chafe, et résolu que la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes, pour le Service de sécurité incendie de Pontiac Ouest, désire participer à l'entente intermunicipal pour le service d'essais d'étanchéité pour partie faciale des APRIA et masques de protection respiratoires de ses employés et que le conseil autorise le maire et la Directrice générale, à signer tout document relié à l'entente au nom de la municipalité.

Adopté

196-23/12

Demande d'aide financière – Projet intermunicipale MRC Pontiac

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les 18 municipalités de la MRC de Pontiac désirent présenter un projet de mise en place d'un service d'essais d'étanchéité pour partie faciale des APRIA et masques de protection respiratoires des employés des municipalités de la MRC de Pontiac dans le cadre du Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Chafe et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes s'engage à participer au projet de mise en place d'un service d'essais d'étanchéité pour partie faciale des APRIA et masques de protection respiratoires des employés des municipalités de la MRC de Pontiac et à assumer une partie des coûts à mêmes ses quotes-parts (aucun versement financier direct);
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la MRC de Pontiac organisme responsable du projet.

Adopté



No de résolution
ou annotation

Administration

Le conseiller Adam, responsable du comité d'administration, donne un rapport verbal.

Les membres du conseil complètent et signent leur déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires, comme l'exige le ministère des Affaires municipales.

197-23/12

Contrat de bail – CLSC Chapeau

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver le renouvellement de l'entente du bail de location du CLSC de Chapeau, avec le CISSSO, pour une période de 10 ans selon les conditions présentées ; et d'autoriser le maire et la Directrice générale à signer ladite entente.

Adopté

198-23/12

Calendrier des séances du conseil 2024

ATTENDU que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année suivante, en fixant la date et l'heure de chacune d'elles ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, et résolu :

QUE le calendrier suivant des séances régulières du conseil de L'Isle-aux-Allumettes pour l'année 2024 soit adopté. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19h00 au bureau municipal :

- | | |
|--------------|---------------|
| - 16 janvier | - 2 juillet |
| - 6 février | - 6 août |
| - 5 mars | - 3 septembre |
| - 2 avril | - 1er octobre |
| - 7 mai | - 5 novembre |
| - 4 juin | - 3 décembre |

QU' un avis public du contenu de ce calendrier sera publié au bureau municipal ainsi qu'en ligne sur son site web.

Adopté

199-23/12

Budget publicitaire - Journal du Pontiac pour 2024

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Fleming, d'approuver le budget publicitaire du Journal du Pontiac pour 2024, pour un montant total de 965 \$, tel que discuté.

Adopté

200-23/12

Augmentation du coût de la vie - Employés 2024

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère McGuire, d'approuver une augmentation du coût de la vie de 3 % pour les salaires du personnel, tel que discuté.

Adopté

201-23/12

Augmentation du coût de la vie - Conseil 2024

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, d'approuver une augmentation du coût de la vie de 3 % pour la rémunération du conseil, tel que discuté.

POUR :	CONTRE :
Brian Adam	Robert Chafe
Ivan Schryer	Nancy McGuire
Mariette Sallafranque	Patrick Fleming

Le Maire vote en faveur de la résolution.

Adopté sur division

Bourses d'été pour étudiants

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Fleming, de faire une demande de financement pour deux postes d'étudiants d'été, dans le cadre du programme Emplois d'été Canada, et d'autoriser la directrice générale à faire la demande.

Adopté

11. Revue de la liste des comptes mensuelles

La liste des comptes payables du mois de novembre est présentée.

12. Questions du public

Aucune.

13. Varia

- Projet de loi C15 - soins de santé

La conseillère McGuire exprime son inquiétude quant à l'impact local de la centralisation proposée des soins de santé au Québec et demande au Conseil régional de la MRC de Pontiac d'en discuter à leur table.

Le maire accepte d'aborder le sujet au niveau de la MRC.

Nomination aux comités

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranke, de renommer tous les membres du conseil à leurs comités respectifs pour le reste de leur mandat.

Adopté

14. Séance à huis clos

Pas nécessaire.

15. Date de la prochaine séance

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 16 janvier 2024 à 19h00 au bureau municipal.


La séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2024 aura lieu le mardi 12 décembre 2023 à 19h00 au bureau municipal.

16. Clôture de la séance

Proposé par le conseiller Fleming et appuyé par le conseiller Chafe que la séance soit levée à 20h05.

Adopté


Directrice générale / Greffière-trésorière


Maire

Je, Corey Spence, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

203-23/12

204-23/12